



Comité d'éthique et de déontologie

Rapport 2022-2023

Date de rédaction 25/04/2023	Date de présentation 18/06/2023
Rédacteur Philippe Zwaenepoel, président du comité	Instance (AG, CD, ...) Assemblée générale FFB
Nom du fichier 2022-2023_Comité_ethique_rapport_annuel.pdf	Lieu Valence

Composition du comité Jean-François Espalieu Johann Petit François Schunck	Destinataires (A:) Comité directeur + DTN + secrétariat fédéral + délégués de ligue
	Destinataires pour information (Cc:)



Sommaire

1	Charte d'éthique et de déontologie de la FFB	1
2	Projets Sportifs Fédéraux 2022	1
3	Appel à projets 2022-23	2
4	Charte d'éthique relative aux travaux des commissions d'octrois de subventions	2
5	Avis consultatifs rendus	2
6	Règlement disciplinaire de la FFB	3

1 Charte d'éthique et de déontologie de la FFB

La charte d'éthique et de déontologie de la fédération, version septembre 2021, a été complétée, à l'instar de celle du CNOSF, pour intégrer les principes de la République issus de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 ainsi que ceux issus de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

Cette nouvelle charte, version 1.8, octobre 2022, a été adoptée par les délégués de ligue lors de l'AG du 15 janvier 2023 : 932 voix pour, 35 voix contre (ligue Centre-Val-de Loire), 70 voix abstention (ligue Centre-Val-de-Loire).

2 Projets Sportifs Fédéraux 2022

La mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF) avec un accompagnement financier dédié constitue un des enjeux majeurs de l'Agence nationale du Sport en matière de développement des pratiques.

Pour ces projets sportifs fédéraux, les consignes données par l'Agence Nationale du Sport aux fédérations sont de « *présenter la garantie d'une attribution équitable aux associations (...) créer une commission qui garantira l'indépendance des décisions (...). Cette commission, (...) composée d'élus et de salariés (...) ainsi que du (de la) Président-e de la commission d'éthique (...) sera en charge de valider la liste des bénéficiaires ainsi que les montants proposés et de fixer les modalités d'évaluation des projets financés* ».

Comme en 2021, le président du comité d'éthique a ainsi été consulté et associé à toutes les étapes de la procédure d'attribution des subventions du PSF 2021, de mars à juin 2022, avec production d'une note sur la procédure suivie.

Dans cette note, pour éviter tout risque d'interférence, il est notamment demandé, pour les prochaines sessions PSF et AAP, en réunions plénières, de faire sortir temporairement de la salle virtuelle de la visio-conférence le ou les membres de la commission lorsque sont traités les éventuels dossiers déposés par leur ligue ou par une structure de leur ligue. Auparavant, ces membres, sans pouvoir s'exprimer, pouvaient toutefois assister aux échanges concernant ces dossiers.



3 Appel à projets 2022-23

L'appel à projets lancé par la fédération dès décembre 2022 sur ses ressources propres s'est terminé en mars 2023 avec les décisions d'attribution de subventions aux porteurs des projets retenus.

Le comité a de la même manière que pour le PSF, par l'intermédiaire de son président, été associé à toutes les étapes de cet appel à projets, en intégrant à des fins d'évaluation la modification de procédure proposée à la suite du PSF 2022 pour les réunions plénières (cf. supra).

Les tests ayant été concluants, cette procédure amendée a été intégrée dans la "charte d'éthique relative aux travaux des commissions d'octrois de subventions, proposée à la validation du comité directeur" (cf. § 4 ci-dessous).

4 Charte d'éthique relative aux travaux des commissions d'octrois de subventions

Cette charte a été établie en application de la charte d'éthique et de déontologie de la fédération et des recommandations de l'Agence Nationale du Sport en faveur des projets sportifs fédéraux (PSF).

La fédération a décidé de l'appliquer également à l'ensemble des commissions d'octrois de subventions qu'elle organise annuellement auprès de ses organes déconcentrés et/ou de ses clubs affiliés, notamment les appels à projets (AAP) ou bien encore le challenge des clubs ainsi que toutes opérations de même nature qu'elle déciderait de conduire.

Chacun des membres de la commission concernée s'engage à la respecter en intégrant sa commission.

5 Avis consultatifs rendus

Incident entre un joueur et un marqueur lors d'une compétition de 5-quilles

Le comité a estimé 1/ qu'il s'agissait d'un incident mineur pour lequel le marqueur mis en cause avait exprimé officiellement ses regrets 2/ qu'une conciliation devait être recherchée entre les protagonistes avant toute éventuelle saisine de la commission de discipline nationale.

Faits présumés d'abus de pouvoir, faux et usages de faux, non-respect des statuts, manquements à l'éthique

Saisi par la fédération, le comité d'éthique a rendu un avis favorable à la saisine de la commission de discipline nationale envers les deux dirigeants concernés.

Menaces de violences physiques d'un licencié, parent de joueur, envers un autre parent de joueur lors d'une compétition

Vu la charte d'éthique et de déontologie, VI. Principes relatifs aux parents, accompagnateurs et spectateurs, le comité a rendu un avis favorable à la saisine de la commission de discipline nationale.

Faits d'insultes et de menaces d'un joueur envers son adversaire sur l'aire de jeu

Les faits étant pour l'essentiel avérés, le comité d'éthique a rendu un avis favorable à la saisine de la commission de discipline nationale.



Abandon d'une équipe lors d'un tournoi national

L'équipe ayant abandonné sans motif impérieux, vu le code sportif de la discipline, le comité d'éthique a rendu un avis favorable à la saisine de la commission de discipline nationale.

Demande d'appel auprès de la commission de discipline d'une équipe sanctionnée par une commission sportive nationale (sanction automatique)

Compte tenu de la jurisprudence relative aux sanctions dites automatiques, la demande d'appel a été jugée recevable par le comité d'éthique.

Faits de détournement de fonds par un dirigeant de club

Les faits étant avérés, le comité d'éthique a saisi directement la commission de discipline territoriale concernée.

6 Règlement disciplinaire de la FFB

Le comité d'éthique a apporté sa contribution à la mise à jour du règlement disciplinaire fédéral par la commission administrative.
